CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM254 **Valable du 27/06/2024 au 26/06/2029**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 02/04/1987
Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Dénomination sociale : SO DE CO

6 RUE FREDERIC LE PLAY
87000 LIMOGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 340893080

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 340 893 080 00036
Code NACE : 4311Z
Numéro caisse de congés payés : 31873832 02

Assurance Responsabilité travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75339281

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
ABEILLE IARD & SANTE 75339281

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 55 48 49 49 **Fax :** 05 55 48 49 48
Portable : 06 84 80 16 78
Responsabilité légale : BOUCHERON JEAN-MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable Technique : BOUCHERON JEAN-MARIE

Site internet :
E-mail : sodeco87@gmail.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	9	EFF2A	1 412 073	CA5
Dans l'activité	6	EFF2	644 595	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 06/11/2024	27/06/2024	26/06/2029

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 29/04/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025